RÉUNION EN VISIOCONFÉRENCE DES ASSOCIATIONS D'ÉLUS AVEC M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE 19 mai 2020 PROJET D'INTERVENTION DE VILLE & BANLIEUE

Monsieur le président, Madame et Messieurs les ministres, Chers collègues,

Ville & Banlieue ne reviendra pas sur les grands enjeux abordés par les autres associations généralistes.

Nous voulons en revanche vous alerter sur la situation chaque jour plus préoccupante que connaissent nos territoires urbains vulnérables depuis le début de la crise sanitaire.

C'est une réalité. Les élèves de nos quartiers prioritaires, pour la plupart *réseaux d'éducation prioritaire*, n'ont pas été au rendez-vous de la reprise de l'école, malgré les efforts de sensibilisation à son importance par l'ensemble des co-éducateurs.

Au-delà du risque d'aggravation des inégalités dans l'acquisition des savoirs, gages de la réussite scolaire, ce qui nous préoccupe tout autant est la perte de repères, de savoir-être, de respect des règles de vie sociale, que l'école et ses rituels contribuent à acquérir.

L'impact est d'autant plus sévère que les *tiers lieux éducatifs*, sportifs, culturels et socio-éducatifs, ont dû aussi cesser leurs activités et, pour certains, ne peuvent toujours pas les reprendre.

Beaucoup de mes collègues des banlieues estiment que, déjà, les deux mois sans école ont mis à mal 10 ans d'efforts pour la réussite éducative. Et c'est d'autant plus vrai pour les tout jeunes enfants, pour lesquels nous savons tous que la scolarisation à 2 ans est unanimement préconisée et qui sont ceux qui ont le moins repris le chemin de l'école.

Nous voulons aussi vous faire part d'un regain de manifestations d'actes délictueux et de dégradations, notamment en direction d'espaces publics, de la part de collégiens de 4ème et 3ème et des lycéens et apprentis qui, eux, ne sont pas près de regagner leurs établissements scolaires.

Les deux mois écoulés nous laissent augurer d'un été d'une rare complexité, notamment dans les communes des grands territoires de banlieue.

Même si, cet été, nous mobiliserons plus que jamais nos ressources communales et associatives, même si le dispositif des *vacances apprenantes* recueille l'assentiment d'un certain nombre d'enseignants, même si nous dévoierons les financements des *cités éducatives*, les moyens dont nous disposerons pour les vacances vont être notoirement insuffisants.

Les annonces du Secrétaire d'État à la Jeunesse en matière d'aides spécifiques concernent essentiellement des investissements dans les infrastructures de tourisme social. Or c'est de l'argent immédiatement disponible en fonctionnement qui nous est nécessaire.

Une fois passé l'été, la rentrée s'annonce aussi préoccupante. Elle le sera d'autant plus si l'école ne retrouve pas un fonctionnement ordinaire. Pour la plupart de mes collègues, le caractère facultatif de la scolarisation et l'enseignement à mi-temps ne pourront pas être des options.

Nous vous demandons un moratoire sur les fermetures de postes d'enseignants en REP+, en REP, et dans les quelques QPV qui ne sont pas dans la géographie de l'éducation prioritaire, de même qu'un financement d'État aux communes leur permettant d'assurer la présence d'une *Assistante territoriale spécialisée des écoles maternelles* par classe.

Au-delà de l'école, la situation sociale est très préoccupante.

Les premiers « *déconfinés* » ont été les groupes de dealers qui ont tôt fait de s'approprier les parties communes des résidences et les espaces publics, et de relancer leur activité comme jamais.

Nous aurons d'autant plus de mal à contrecarrer le regain de cette économie parallèle qu'encore plus de familles qu'avant risquent de trouver dans cette activité le moyen de compenser les pertes de revenus qu'elles sont les premières à subir de plein fouet du fait de la précarité de leurs statuts professionnels, situation qui va s'aggraver avec la fin de l'appui de l'État au chômage partiel : intérimaires, autoentrepreneurs peu ou mal accompagnés, petits employés de soustraitants, etc.

Malgré l'aide bienvenue de 150 euros par foyer, accrue de 100 euros par enfant, pour les plus humbles, parfois complétée par un appui d'une collectivité locale, chaque jour voit plus de familles avoir faim et les conseillers en économie familiale et sociale aider au montage de plus de dossiers de *fonds de solidarité logement*.

Les files d'attente pour la livraison de produits de première nécessité par les associations solidaires s'allongent. Malgré les subventions exceptionnelles de 2500 euros que les préfets peuvent leur allouer, les communes sont souvent obligées de compléter les stocks de ces associations caritatives et sociales. Beaucoup d'entre nos villes ont dû décider de la gratuité de la restauration scolaire, en plus de celle des activités périscolaires.

Monsieur le président, le « *jour d'après* » est arrivé très vite et très violemment pour les habitants de nos territoires populaires vulnérables. Sans un plan sans précédent pour l'insertion professionnelle, la situation va vite devenir intenable et, ça et là, le climat social s'en ressent déjà.

La tension monte. Nos bailleurs sociaux connaissent la même inflation de demandes de mutation de la part de ceux qui veulent partir de nos QPV qu'aux moments des grandes émeutes qu'on a connues dans le passé.

On nous signale que des policiers eux-mêmes, interpellés par des habitants qui sont terrorisés, n'ont d'autre voie que leur répondre : « *Que voulez-vous qu'on y fasse ? Vous n'avez qu'à quitter le quartier. »* On va droit à une nouvelle ghettoïsation. Nous nous refusons à penser que 40 ans de *politique de la ville* et de *rénovation urbaine* n'auraient servi à rien.

Nous insistons sur notre demande de mesures amortissant le drame de l'emploi de nos quartiers. Même les entreprises les plus volontaires en matière de responsabilité sociétale, confrontées aux difficultés que l'on sait, vont peiner à jouer le jeu de l'insertion que vous attendez d'elles. Les *emplois francs* n'ont bénéficié qu'à 12.000 personnes en deux ans.

Nous attendons un plan ambitieux permettant, en plus des employeurs du secteur marchand, aux services de l'État, aux collectivités et au monde associatif, de proposer des emplois d'insertion, qui seront d'autant plus utiles qu'il est nécessaire de renforcer leurs actions d'accompagnement social et éducatif.

Nous avons proposé ce qui a été une des mesures que nous avons portées autour de Jean-Louis Borloo en 2018 : la relance des emplois aidés par l'État, à hauteur de 100.000 conventions de type *emplois d'avenir* ou *contrats d'accompagnement dans l'emploi*, dispositifs qui ont porté leurs fruits.

Nous rappelons aussi notre suggestion, dans le même rapport, d'un plan permettant chaque année l'engagement de 5.000 jeunes et jeunes adultes de nos quartiers dans nos armées, avec un parcours formatif d'insertion.

Il faut également relancer ou lancer sans délai les opérations de rénovation urbaine, car les clauses de leurs marchés imposent aussi des pourcentages d'heures d'insertion professionnelle pour les publics les plus éloignés de l'emploi. Enfin, les budgets de nos communes, déjà fragiles pour la plupart, sont, peut-être plus que d'autres, rudement impactés par les dépenses exceptionnelles qu'elles doivent engager pour amortir le choc.

Le remboursement intégral de ces charges par l'État, au nom de la solidarité nationale, est nécessaire pour les villes ayant des QPV.

L'État soit aussi assumer les acquisitions futures des protections, dont les masques qui sont devenus un enjeu politique en bien des endroits.

La *dotation de solidarité urbaine* doit être accrue. Mais les mécanismes de péréquation doivent aussi être révisés.

Les intercommunalités vont elles-mêmes connaître une baisse de leurs recettes en provenance du secteur économique comme la cotisation sur la valeur ajoutée et le versement transports, entre autres.

Notamment pour certaines intercommunalités qui comptent peu de communes ayant des QPV, donc pas toujours très mobilisées à leur endroit, nous craignons une baisse de la *dotation de solidarité* et des velléités de hausse de l'impôt additionnel. Or, en bien des endroits, ce seraient nos concitoyens qui seraient les plus gros contributeurs en raison des bases fiscales élevées.

Il faut rendre la fiscalité plus équitable et revoir le mode de calcul. C'est pourquoi nous préconisons un mécanisme s'inspirant de ce qui avait été réalisé lors du transfert de la taxe professionnelle des communes aux intercommunalités, avec une harmonisation progressive des bases et des taux, permettant de constituer un *fonds de solidarité* mis à disposition des intercommunalités.

Merci de votre attention.